



MINISTÈRE DES OUTRE-MER

Paris, le **3 AVR. 2016**

*La Ministre*

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité attirer mon attention, lors de mon récent déplacement en Guyane, sur les conséquences de certains redressements fiscaux qui avaient été notifiés à des investisseurs dans le secteur agricole.

Je suis pleinement consciente de l'importance de l'agriculture dans les perspectives de développement de la Guyane, et je suis très attentive à ce que le territoire bénéficie pleinement des outils d'aide au développement.

Le Gouvernement, vous le savez, a apporté récemment son soutien au plan de restructuration de la chambre d'agriculture de Guyane. La garantie de l'Etat a été apportée à l'AFD, au PLFR 2015, pour permettre la réalisation d'un prêt de restructuration financière.

S'agissant de l'aide fiscale à l'investissement, je serai attentive à ce que les mécanismes de défiscalisation puissent pleinement s'appliquer en Guyane au profit du secteur agricole, dans le respect de la loi.

Je charge la Délégation Générale des Outre-mer de me tenir informée des suites du dossier que vous m'avez signalé en lien étroit avec les services de la Direction Générale des Finances Publiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

  
George PAU-LANGEVIN

**Monsieur Rodolphe ALEXANDRE**  
**Président de l'Assemblée de Guyane**  
**Carrefour de Suzini**  
**4179 route de Montabo**  
**97307 CAYENNE Cedex**

27, rue Oudinot - 75007 Paris - Tél : 01.53.69.20.00  
Internet : [www.outre-mer.gouv.fr](http://www.outre-mer.gouv.fr)

Guadeloupe – Guyane – Martinique – La Réunion – Mayotte – Nouvelle-Calédonie – Polynésie française – Saint-Barthélemy – Saint-Martin  
Saint-Pierre-et-Miquelon – Wallis et Futuna – Terres Australes et Antarctiques françaises